



INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF CEREP-PHYMENTIN

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Investir en nous c'est mettre la différence au travail



11, RUE ADOLPHE MILLE - 75019 PARIS
TEL. 01 42 00 53 15
SECRETARIAT.IME@CEREP-PHYMENTIN.ORG
www.cerep-phymentin.org

Se rêver un projet d'avenir



PROFIL DES JEUNES ACCUEILLIS À L'IME : 35 ADOLESCENTS, DE 12 À 20 ANS, PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE AVEC OU SANS TROUBLES ASSOCIÉS

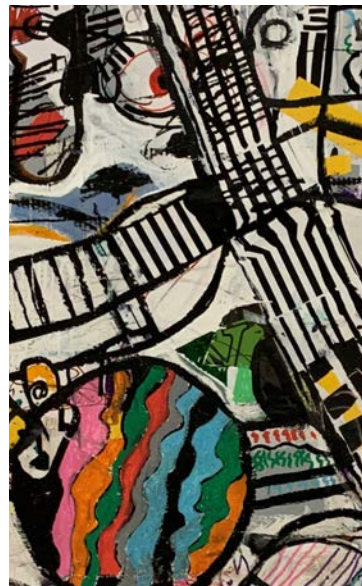


“

Notre habilitation à percevoir [la taxe d'apprentissage](#) est une vraie reconnaissance, de la part de l'État, des actions de professionnalisation mises en place pour ces jeunes en situation de handicap. Grâce à vous, les ressources perçues les années précédentes ont permis d'offrir des moyens diversifiés, innovants et performants aux ateliers d'éducation, de formation et d'apprentissage. Votre contribution favorise directement l'insertion sociale et professionnelle des jeunes à travers le développement de leur autonomie et de leurs compétences.

GRÉGORY MAGNERON, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION CEREP-PHYMENTIN

”





Se savoir Être pour savoir Faire

L'entrée dans un IME signifie un handicap reconnu par la société (indication par un dossier déposé à la MDPH). La prise en charge médicale, éducative et pédagogique permet au jeune de faire valoir ses capacités au-delà de son handicap. L'IME, par sa prise en charge de l'individu dans le groupe, aide à retrouver une place unique et la possibilité de se rêver un projet d'avenir. L'admission est à temps plein et nous travaillons à la restauration des compétences possibles grâce aux ateliers et à une scolarité au service des apprentissages concrets.

Des unités séparées pour mieux travailler ensemble

La nécessité d'une unité de soin (psychiatre, psychologues, infirmière, psychomotricienne) a été conçue pour travailler les défenses psychiques surajoutées du fait du traumatisme des échecs successifs en milieu ordinaire ou des troubles psychiques à l'origine du handicap. Elles se manifestent par des difficultés à être en groupe et en relation, par une perte de confiance en soi.

L'unité éducative est le cœur de l'institution. Les ateliers sont créés et animés par des binômes - éducateur, infirmier, psychomotricienne tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement. Pour créer des projets individuels au fil du temps, nous avons pensé les ateliers rattachés à cinq grands pôles de compétences : la construction, la restauration, le bien-être et l'environnement, le culturel et l'informatique. Dans chaque pôle, il y a une intrication du technique et de la médiation, cette dernière étant l'activité commune choisie en appui avec un adulte encadrant pour une réalisation dans le plaisir partagé. Ce sont ces moments répétés de partage créatif au cours de l'année qui vont permettre de [retrouver des envies de produire](#) avec relance possible de certaines compétences.

L'unité d'enseignement est constituée par un professeur des écoles à temps plein dans l'établissement et une éducatrice scolaire. Il y a des petits groupes autour de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, de l'apprentissage logico-mathématique, et une préparation sur deux ans au C.F.G. Il peut y avoir des temps d'enseignement individuel si nécessaire et des activités plus concrètes menées en partenariat avec des éducateurs ou des partenaires extérieurs.

Comment utilisons-nous le reversement de la taxe d'apprentissage ?

Nous employons [un cuisinier qui anime avec un éducateur quatre ateliers cuisine](#). L'apprentissage technique et la réalisation d'un repas sous la direction du chef permettent de travailler en brigade. Nous avons pu accompagner cette année deux jeunes de l'IME vers la passerelle handicap de l'école hôtelière Médéric grâce à une convention. Ils viennent une journée par semaine à l'IME pour un soutien au niveau des apprentissages et un suivi éducatif dans le cadre de l'inclusion.

Notre IME s'inscrit depuis longtemps dans la restauration avec l'aménagement d'une cuisine professionnelle et des ateliers cuisine du quotidien animés par les éducateurs. Ils permettent aux jeunes d'acquérir de l'autonomie en composant le menu, les courses et la réalisation d'un repas équilibré pris en commun dans la salle.



Des projets aux réalisations

Nous avons donc pu participer à la réalisation de buffets tant en interne (samedis ouverts aux parents, anniversaires, départ de jeunes) que lors de manifestations dans le cadre de partenariats : [inauguration du forum du 104](#), buffet soirée pour la crèche située à proximité de l'IME.

Dans le cadre du projet 104, [le buffet a également été élaboré avec une artiste Héloïse Guyard](#) pour la mise en scène graphique autour d'un thème en noir et blanc alliant la nourriture et la décoration. Les jeunes ont été accompagnés pour créer des motifs répétitifs disposés sur les buffets, et qui décorent aujourd'hui certains murs de l'IME.

Ce projet a été soutenu par l'ensemble de notre institution. Le partenariat avec le 104 est assuré depuis plusieurs années par l'enseignant M. Pierrisnard. Il travaille avec les jeunes pour mener ce projet à bien durant plusieurs mois, et soutient la création artistique avec l'aide de deux éducatrices. Les ateliers restauration ont réfléchi à des denrées en rapport avec le thème (confection de bouchées en noir et blanc), livraison et service effectués tout au long de l'événement. Nous avons également fait un après-midi à l'IME pour raconter cet événement aux jeunes qui n'ont pas pu être présents et partager ainsi les créations et les photos prises ce jour-là.

Nous participons aussi au [projet de végétalisation de tours d'arbres de la Mairie de Paris](#). L'enseignant anime deux ateliers dans la semaine en collaboration avec l'accueil des grands de la crèche de proximité afin de favoriser les échanges. Les jeunes de l'IME peuvent consolider leurs acquisitions en position de tutorat pour les transmettre à des plus petits. À cette occasion, une jeune fille a concrétisé son rêve de travailler dans la petite enfance. À la suite de plusieurs stages dans cette crèche, elle vient d'intégrer un lycée professionnel en convention avec l'IME avec un projet de C.A.P. petite enfance.

Nous prenons également soin d'une parcelle que nous avons dans le 91, dans le cadre [des ateliers jardinage et bois](#) avec l'acquisition de techniques de base de jardinage.

En perspective

Un projet est en construction avec notre bailleur RIVP pour entretenir une partie des espaces collectifs extérieurs avec pour objectifs de les aménager, de les embellir et de les entretenir. Ce projet permettrait de favoriser un travail collectif et transversal avec la participation d'adolescents de différents ateliers. La construction de grandes jardinières serait réalisée dans l'atelier en utilisant les techniques du bois et l'entretien serait assuré avec l'enseignant et des éducateurs du pôle environnement et bien-être. Ces jardinières serviraient à faire pousser des fleurs et des herbes consommables (ciboulette, persil, coriandre...). Ces productions seraient proposées en partage aux habitants de la résidence, certains samedis d'ouverture et permettraient ainsi de créer du lien social avec le voisinage.

Nous envisageons aussi un projet Tous corps d'état relatif à la réalisation de petits travaux dans d'autres établissements que l'IME en intervenant par exemple à la crèche dans le cadre de l'atelier Maintenance et bois. Ceci nous permettrait d'accompagner les jeunes au-delà de la restauration et du jardinage.

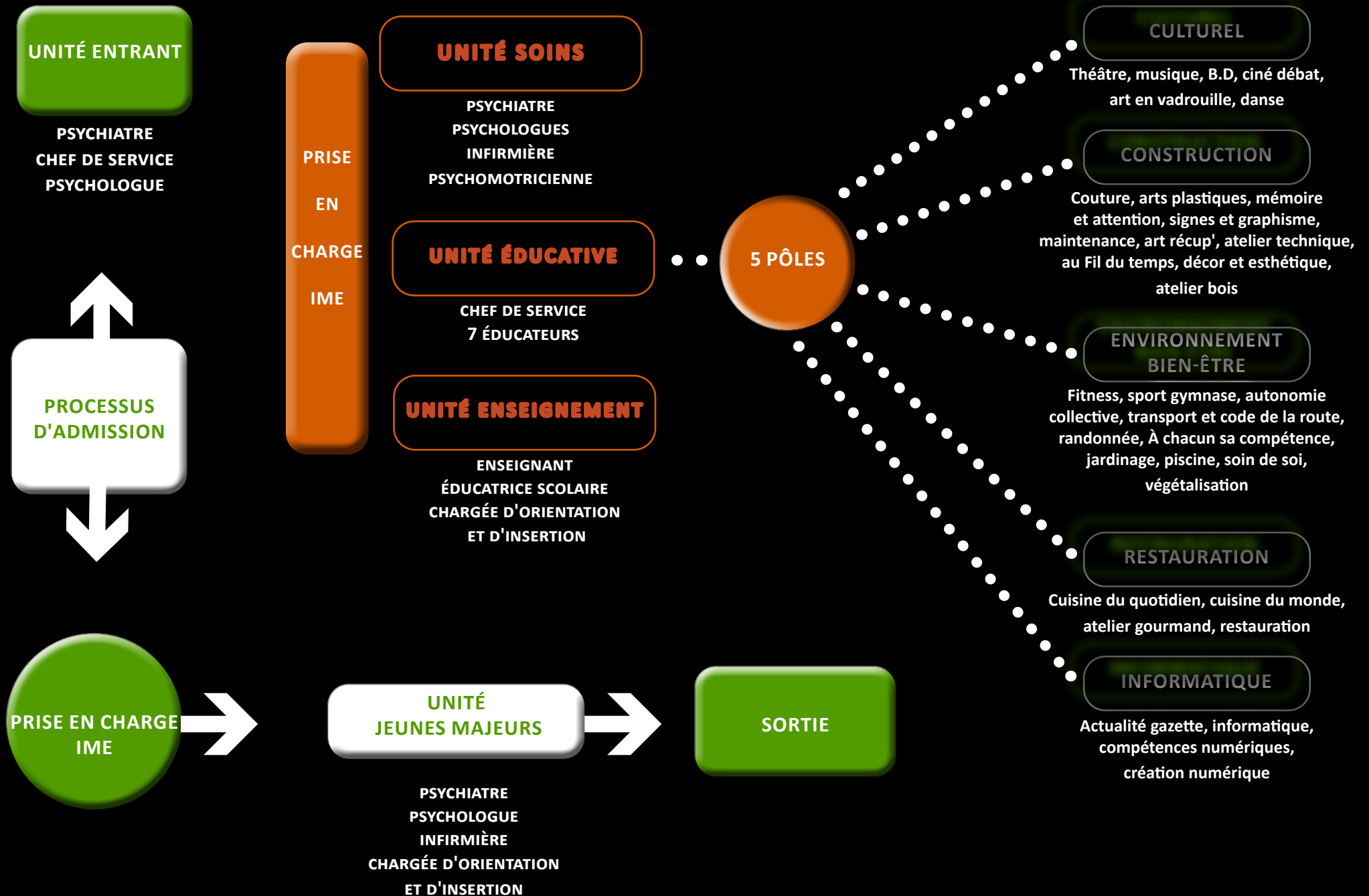
Ce que nous pourrions construire ensemble

La taxe professionnelle pourrait nous servir à poursuivre la collaboration avec des techniciens dans d'autres domaines que la restauration afin de soutenir la créativité de notre équipe et éveiller des vocations chez les jeunes.

Notre objectif serait de pouvoir accompagner certains jeunes vers des projets individualisés avec des passerelles handicap vers de nombreux établissements de formation (C.A.P., C.F.A...). Nos propositions aujourd'hui sont axées sur les stages en ESAT avec la possibilité d'emploi dans des secteurs déterminés. La sortie en milieu ordinaire paraît difficile à l'issue de la prise en charge en IME. Mais la possibilité de trouver des postes aménagés dans le cadre du pourcentage handicap permettrait à certains de montrer leurs domaines d'excellence même si leur niveau scolaire n'excède pas la fin du collège.

Éditorial du médecin directeur, Armelle Cadoret, décembre 2019

Comprendre le fonctionnement de notre IME



DIRECTION :

DR CADORET, MÉDECIN DIRECTEUR - MME BOUX-ESNARD, CHEF DE SERVICE

UN CHEF EN CUISINE



Intervenant à l'IME, Laurent Bélijar est un professionnel hors norme cumulant expériences et lieux de travail prestigieux. Passionné par les métiers de la restauration depuis sa prime enfance, il nous dévoile ici les étapes de son parcours et le travail qu'il effectue avec les adolescents.

1 Laurent, quel est, en quelques mots, votre parcours professionnel ?

Un apprentissage en 2 ans à l'âge de 16 ans et l'obtention du CAP cuisine en second. Par la suite, huit mois chez Maxime en tant que commis de cuisine, puis dix-neuf ans au Grand Hôtel Intercontinental à Paris où j'ai pu gravir les différents échelons et finir en tant que 1er sous-chef.

Puis j'ai rejoint les équipes du Concorde Lafayette en tant que chef exécutif pendant 5 ans.

Ensuite le Méridien Étoile sur le même poste de chef exécutif pendant également 5 ans.

2 Vous avez effectué un virage en 2017. Vous pouvez nous en dire plus ?

J'ai pu depuis un an et demi intégrer en tant que formateur en cuisine l'école Médéric Jean Drouant ainsi que l'IME Cerep-Phymontin. Mon objectif est d'encadrer et de former des jeunes en situation de handicap en transmettant des gestes simples et pratiques en cuisine, adaptés au handicap de chacun, et de créer une autonomie, un savoir-faire et savoir-être au sein d'un groupe.

3 Comment intervenez-vous auprès des adolescents que vous prenez en charge ?

Je les forme aux bases de la cuisine - éplucher, couper, préparer et accommoder les différents aliments et produits, tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité par rapport à leur handicap. Dans le cadre de l'atelier, je mène à bien leurs projets scolaires ou professionnels et j'évalue si l'élève a un intérêt personnel.



SERVICE HÔTELIER ARTISTIQUE AU #104PARIS

ÉVÉNEMENT 2019



Participation originale de l'IME au Forum
des dynamiques culturelles du territoire 2019
en collaboration avec l'artiste Héroïse Guyard



Un public venu nombreux



En septembre 2016, Sébastien Pierrisnard, professeur des écoles spécialisé de l'Unité d'Enseignement de l'IME Cerep-Phymontin s'adresse à main.verte@paris.fr dans l'objectif de répondre à l'appel à projet Végétalisons Paris. Novembre, premières plantations, grillages et piquets font leur apparition au pied des six arbres faisant face à l'IME. Depuis un groupe « Terre et bois, etc... » s'affaire à rendre la cité plus verte. Explications

1 Sébastien, pourquoi le choix d'un tel projet au sein de l'IME ?

L'idée du projet vient du besoin de sortir les apprentissages de la classe. L'une des difficultés des élèves de l'IME est de faire le lien entre les apprentissages scolaires et la vie quotidienne. Comme dans tout projet pédagogique, nous avons ici une opportunité de penser et travailler pour résoudre des problèmes concrets ensemble, les compétences scolaires changent de statut et deviennent des moyens de faire les choses plutôt que des objectifs. Avec le travail des jeunes dans les ateliers techniques (préprofessionnels) et artistiques, la possibilité d'un travail en équipe semblait pertinente.

2 Concrètement, comment s'organisent les différents ateliers de l'IME autour de cette thématique transversale ?

En ce qui concerne le travail en équipe il est encore trop tôt pour parler d'une organisation particulière. Nous nous coordonnons en fonction des demandes des jeunes et en fonction de nos disponibilités. Ce n'est pas toujours simple.

3 Les adolescents se sont-ils impliqués spontanément ?

Le projet ne fait que commencer mais déjà des liens se font avec les ateliers que fréquentent les jeunes. Ce sont eux qui sollicitent les compétences techniques des éducateurs pour produire des éléments de leur projet en atelier couture ou en jardin. Ce dernier groupe est d'ailleurs très impliqué dans notre mise en place autour des arbres. Ils ont préparé nos mini-clôtures et ont montré aux jeunes du groupe « Terre et bois » comment les installer.

D'autres jeunes sont mieux investis dans leurs ateliers techniques car ils travaillent maintenant pour la réalisation de leur projet.

N'étant pas un spécialiste du jardinage, du travail du bois ou de la couture, les jeunes changent naturellement de posture face aux problèmes à résoudre et sont plus actifs. Je ne connais pas les solutions, nous cherchons ensemble.

4 Quel est le coût d'un tel projet ?

Chiffrer notre projet est difficile aujourd'hui. Nous avons été raisonnables jusqu'à maintenant avec 200 € de dépenses en outils et matériels. Cela va probablement augmenter car nous sommes déjà victimes de vols et si les plantes continuent de disparaître chaque week-end nous dépenserons probablement des fortunes chez le fleuriste. Heureusement, nous bénéficions de l'argent récolté par l'association par le biais de la taxe d'apprentissage. La mairie qui nous a délivré le permis de végétaliser nous offre également du terreau, des graines et des bulbes, on ne s'en privera pas !

5 Quels objectifs vous êtes-vous fixés en termes de végétalisation ?

Mes objectifs premiers concernent les apprentissages des jeunes et leur implication dans le projet. La végétalisation n'est qu'un prétexte (Ne le dites pas à la mairie !) mais si tout se passe bien nous pourrions peut-être nous étendre davantage dans les rues du quartier.

Ensuite, j'espère que chaque jeune qui participe au projet verra ses idées se concrétiser. J'espère les voir entrer dans une démarche artistique.

J'espère intégrer des sculptures en bois, des peintures, de la couture, du tricot aux plantes. J'espère pouvoir poser des jardinières avec des plantes aromatiques tout autour de la place où se situent nos arbres pour que le voisinage en profite. Ce sont mes souhaits mais les choix seront faits par les jeunes donc nous irons là où ils le veulent.

S'OUVRIR SUR L'EXTÉRIEUR

Le travail est organisé par les élèves de l'IME avec l'enseignant pour entretenir le tour des arbres.

Les adolescents accueillent aussi les jeunes enfants de la crèche " Sur un air de Polka " située à proximité de l'établissement et leur expliquent le travail de manière adaptée.

Lorsque cela est nécessaire, les plantes doivent être arrosées. Pour organiser ce travail, la crèche et l'IME partagent un espace numérique où chaque arrosage est signalé.

1



2



3



4



5



6



7



8



9



ENTREtenir NOTRE PARCELLE À LA FERME DU RAIL



Nous prenons soin de notre parcelle en acquérant des techniques de base de jardinage. Nous produisons des légumes, des fruits, des herbes et des fleurs. Certaines de nos productions seront réutilisées en atelier cuisine.

Atelier bois



Un éducateur technique et un jeune sont venus réparer la tonnelle au jardin et nous avons le projet de restaurer le cabanon.



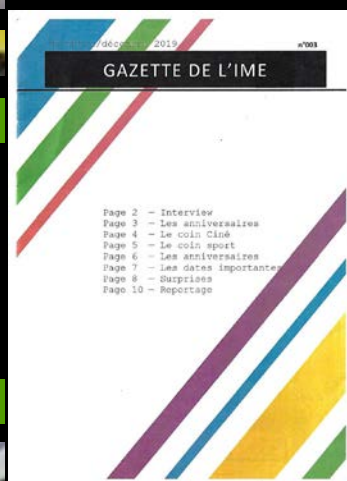
DES ATELIERS POUR IMAGINER, CRÉER ET FAIRE DU LIEN ENTRE TOUT ET TOUS

Travailler individuellement et prendre confiance en soi



Créer des objets et aménager des lieux pour se retrouver

Élaborer collectivement

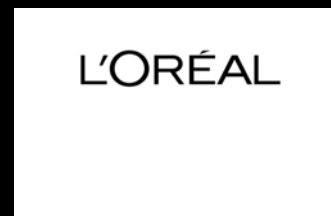


***La construction de notre partenariat repose sur une relation de confiance
et sur notre engagement à une grande transparence.***

**DANS QUOI INVESTISSONS-NOUS VOTRE ARGENT ?
DES VALEURS SÛRES**

- ➡ LES INTERVENTIONS D'UN CHEF EN CUISINE POUR TRANSMETTRE
LES TECHNIQUES DE BASE
- ➡ DU MATÉRIEL PROFESSIONNEL POUR LES DIFFÉRENTS ATELIERS
- ➡ DES OUTILS NUMÉRIQUES DESTINÉS AUX APPRENTISSAGES

Merci à ceux nous ayant déjà fait confiance : la liste n'est pas exhaustive.



VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À NOS PROJETS EN NOUS REVERSANT EN TOUT OU POUR PARTIE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

1

Il vous suffit d'indiquer au décisionnaire de la taxe d'apprentissage de votre entreprise que l'IME est habilité à percevoir le barème hors quota - catégorie.

2

FAIRE FIGURER IMPÉRATIVEMENT L'ADRESSE DE L'IME SUR VOTRE FORMULAIRE SANS QUOI NOUS NE PERCEVRONS PAS VOTRE RÉGLEMENT :

Institut médico-éducatif du CEREP - 11 rue Adolphe Mille - 75019 Paris

Le code UAI n'est pas obligatoire. [Notre habilitation](#) : ligne 206. SIRET : 78444843300044

3

« Dans le cadre d'une éligibilité à la taxe d'apprentissage, le code UAI n'est pas obligatoire. Ce sont aux entreprises de bien signifier sur le bordereau de versement de la taxe, l'établissement destinataire, le SIRET et les coordonnées... donc il ne constitue pas une source bloquante pour le versement de la taxe d'apprentissage. »

2018 - Responsable du service Apprentissage et accès à la qualification - DRJSCS d'Île-de-France - Pôle Formation Certification

• PRENDRE CONTACT AVEC L'IME

Mme Bouix-Esnard, chef de service
secretariat.ime@cerep-phymentin.org
01 42 00 53 15

VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS EN CAS DE DIFFICULTÉ :

• Votre comptable ou expert-comptable

• Le siège de notre association Cerep-Phymentin en contactant :

Grégory Magneron ou Véronique Miszewski
Tel. 01 45 23 01 32
Courriel : vm.com@cerep-phymentin.org

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION CEREP-PHYMENTIN
31 RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE
75009 PARIS

